

## CONTRAT D'ENGAGEMENT

Entre,

L'association Oser Forêt Vivante, dont le siège social est situé 4 boulevard Paul-Henri Spaak 44400 Rezé, représentée par Hughes Cotron, président

Et,

Prénom Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

**Merci d'inscrire  
vos coordonnées  
lisiblement afin  
que nous  
puissions vous  
enregistrer sans  
faire d'erreur.**

Il est convenu ce qui suit :

L'association Oser Forêt Vivante s'engage à :

- Fournir des légumes frais, de saison et cultivés sur l'exploitation selon le cahier des charges AB, sous forme de paniers « **Grand** » ou « **Moyen** », avec ou sans oeufs.
- Pendant la période du **7 octobre 2020 au 25 mars 2021**, soit 12 ou 24 semaines.
- Le mercredi de 16h30 à 18h30 ou le jeudi de 08h30 à 12h30 - Rue de la Bernardière à Rezé.
- Toutes les semaines ou tous les 15 jours.

Aux personnes adhérentes au chantier Jardin de l'association Oser Forêt Vivante, selon les tarifs suivants :

- Le « **Grand** » panier composé de 6 à 8 variétés de légumes selon la production, pour une valeur de 14,50 €.
- Le panier « **Moyen** » composé de 5 à 6 variétés de légumes selon la production, pour une valeur de 9,70 €.
- Les œufs sont vendus 2,40 € les 6 / 4,80 € la douzaine / 7,20 € les 18.

L'adhérent reconnaît que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture biologique et peuvent nuire à la récolte. A l'inverse, de bonnes conditions de cultures peuvent augmenter la production. De ce fait, en devenant partenaire, **l'adhérent accepte de partager les risques et les bénéfices de ces aléas.**

Le contenu du panier est déterminé en fonction de la quantité et de la diversité des légumes disponibles.

De manière occasionnelle, en cas de récolte insuffisante, l'adhérent autorise le producteur à distribuer des légumes possédant le label AB provenant d'exploitations locales ou du M.I.N. ou des produits transformés issus des légumes du jardin préparés par l'atelier Méli Mélo.

En cas d'absence de l'adhérent et **à la condition que celui-ci prévienne le Jardin au plus tard le mercredi précédent**, le panier annulé peut être décalé à une date ultérieure de la saison en cours.

En cas de surproduction, les légumes en surplus seront proposés lors de ventes occasionnelles sur les créneaux de distribution des paniers. Le règlement se fera par **chèque uniquement**, les espèces ne sont plus acceptées.

---

**Oser Forêt Vivante**

4 boulevard Paul Henri Spaak – 44400 REZE

**Tel Jardin : 02 40 13 24 08**

De son côté, M..... s'engage selon la formule choisie dans le tableau ci-dessous (cocher la case).

TYPE DE PANIER	TOUTES LES SEMAINES	TOUS LES 15 JOURS
Grand	<input type="checkbox"/> 348 €	<input type="checkbox"/> 174 €
Moyen	<input type="checkbox"/> 232,80 €	<input type="checkbox"/> 116,40 €
<b>OPTIONS</b>		
- 6 œufs	<input type="checkbox"/> 57,60 €	<input type="checkbox"/> 28,80 €
- 12 œufs	<input type="checkbox"/> 115,20 €	<input type="checkbox"/> 57,60 €
- 18 œufs	<input type="checkbox"/> 172,80 €	<input type="checkbox"/> 86,40 €
<b>TOTAL</b>		

Pour les personnes qui prennent un panier tous les 15 jours, merci de nous préciser si vous préférez récupérer vos paniers sur les :

- semaines paires
- semaines impaires
- sans importance (nous permettra d'équilibrer le nombre de paniers à préparer chaque semaine)

Et fait parvenir à l'association :

Un chèque de 10 € d'adhésion pour l'année civile.

Et selon son choix :

Un chèque de ..... euros.

Quatre chèques de ..... euros, qui seront encaissés la 1<sup>ère</sup> semaine de chaque mois.

Fait à Rezé, le

L'adhérent

L'association Oser Forêt Vivante